

# LA RAISON 91

**Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne<sup>1</sup>**

Louis Couturier

**Autour de la loi de  
séparation en Essonne  
dans les années 1903-1906**

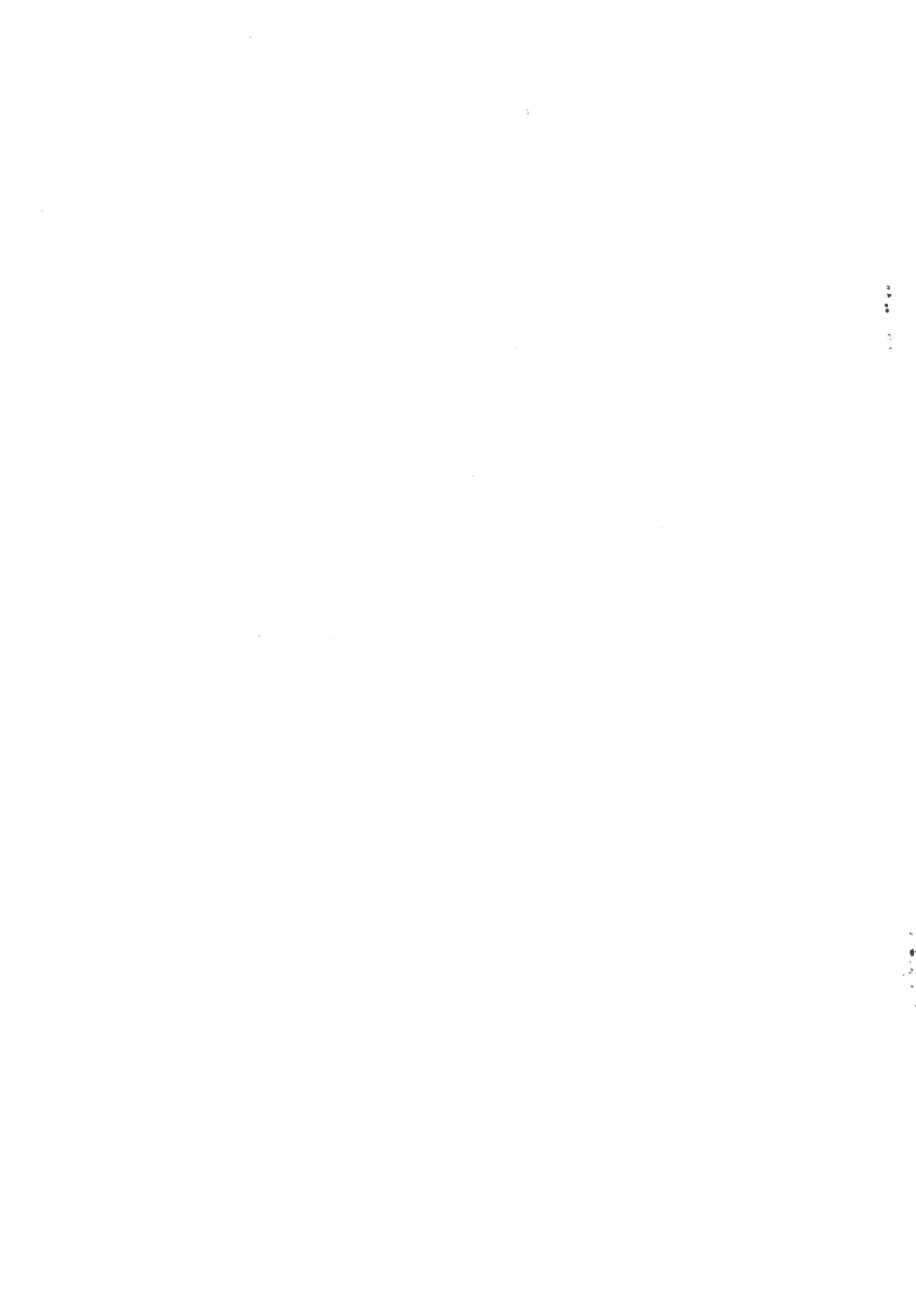
*Une contribution à l'histoire de la Libre Pensée et de la séparation de 1905*

Fédération départementale de la Libre Pensée essonnienne  
et  
Institut de Recherche et d'Etudes de la Libre Pensée



La LIBRE PENSEE Association régie par la loi de 1901;  
affiliée à la fédération nationale de la Libre Pensée, 10-12 rue  
des Fossés Saint Jacques 75005 Paris  
Siège social : LP chez R. Lambert, 27 Grande Rue 91360  
Epinay-sur-Orge

<sup>1</sup> MARS 2005, n° spécial, 5€, supplément à la Raison,



## SOMMAIRE

### INTRODUCTION AU BANQUET DU 11/02/2005 A MASSY

I – Ils fondèrent la Libre Pensée dans l'Essonne

II – Les idées et les événements dans l'air en Essonne(1903 – 1905)

III – Quelques repères chronologiques

IV – 1880 – 1905 : Dieu est chassé de partout !

- 1) chassé de toutes les manifestations officielles
- 2) l'attachement aux choses d'autrefois demeure mais en perte de vitesse.
- 3) la vie religieuse continue mais dévitalisée
- 4) le gouvernement républicain ne se laisse pas détourner de son chemin.
- 5) une nouvelle vague de fermetures
- 6) plus de Dieu, plus d'âmes immortelles, plus d'Eglises

V -Les ripostes cléricales

- 1) les cléricaux sonnent l'alarme
- 2) La franc-maçonnerie : voilà l'ennemi
- 3) Le révérend Vianney, dit le curé d'Ars, est présenté comme modèle évangélique
- 4) La LP vilipendée
- 5) Un résistant de base à Epinay-sur-Orge

VI – Relever le défi

- 1) La LP relève le défi
- 2) Branle bas de combat à Montgeron
- 3) La LP à l'œuvre depuis 1880
- 4) La LDH aux côtés de la LP à Epinay-sur-Orge
- 5) Léon Robelin en campagne

VII – A Etampes, avec Gustave Hubbard

VIII– Peu de résistances aux inventaires

IX- Conclusions provisoires

X– Petit glossaire cléricale

XI – Chanson sur la Séparation

XII – Un calendrier libre penseur

XIII – L'appel aux laïques

XIV – Rendez-vous à la Ferté-Alais le 21 mai 2005



## INTRODUCTION AU BANQUET du VENDREDI 11 FEVRIER 2005 A MASSY

Après deux années d'efforts, notre « 1905 » est disponible depuis le 5 février.

642 pages ! Plus d'un kilogramme à la naissance ! L'enfant se porte bien. Il est en cours d'envoi aux souscripteurs par les soins de l'I.R.E.L.P.

L'éditeur – SYLLEPSE – suit l'affaire de son côté, vers les librairies. Les médias concernés sont informés.

La production relative à l'Essonne – quelques pages – se trouve dans la partie « tour de France » des fédérations (p309 à 510 : 1905 !)

Je me dois, au nom de l'I.R.E.L.P et de Jean Marc SCHIAPPA – coordonnateur des 140 contributions qui ont abouti à cet ouvrage – de remercier plus particulièrement les amis de l'Essonne qui ont surmonté la mauvaise présentation de mes manuscrits et assuré les tâches de dactylographie, à la demande de l'I.R.E.L.P : les familles ROUSSEAU, DAUPHIN, GOURVENNEC, sans oublier Marie Jeanne DUBOIS, Danièle DUGELAY, Georges FOUCAULT, Alain PICAUD, Véronique PEPERS, Rachel LAMBERT, Alain CUZANGE et Annie COUTURIER.

C'est bien notre « 1905 » !

Il tombe à pic.

Fournir le texte du Concordat, l'intégralité de la loi de 1905, des jurisprudences, les débats, les faits, les biographies, les textes de référence, le contexte historique, n'est-ce pas de la plus grande utilité pour tous ceux qui n'acceptent pas que la loi de 1905 soit oubliée, bricolée, contournée, menacée ?

La croix devant Notre Dame, à Paris, à la Toussaint 2004, la mosquée de Corbeil financée en partie par les fonds publics, les subventions publiques attribuées à des activités culturelles, les intrusions spiritualistes dans l'école et l'université, la constitution européenne cléricale, subsidiaire, personnaliste, corporatiste ne soulignent –ils pas que le combat pour la défense et la reconquête de la loi de 1905 est devant nous ?

Tous les laïques ont besoin de s'appuyer sur le « 1905 » de l'I.R.E.L.P, sur les initiatives de la Fédération Nationale de la Libre Pensée et sur l'appel aux laïques.

Avec les éléments que nous avons recueillis sur 1903 – 1904 – 1905 – en Essonne, en Seine-et-Oise, du temps où celle-ci comprenait Villeneuve St Georges et allait jusqu'à Varennes-Jarcy, puissions-nous gagner de nouveaux laïques conséquents à ce combat d'aujourd'hui ?

Puissions-nous regrouper largement autour des 66 premiers signataires qui ont répondu à l'appel national dit des 50 (voir la Raison novembre..2004et janvier 2005) pour convoquer un grand rassemblement départemental à leur appel dans les mois qui viennent et préparer une manifestation nationale à Paris en décembre 2005, en direction de l'Assemblée Nationale pour la restauration de la loi de 1905 ?

Puissions-nous contribuer au succès de la manifestation européenne du 3 avril 2005, à Bruxelles, à l'appel de la National Secular Society (Royaume-Uni) et de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (France) ?

Puissions-nous gagner de nouveaux adhérents pour renforcer la Libre Pensée, l'année du Congrès mondial de la Libre Pensée, en juillet 2005, à Paris ?

Place au banquet. Grand merci à Françoise Rousseau, Marie Jeanne Dubois et Daniel Rousseau qui l'ont préparé.

Place à la communication sur « autour de la Loi de Séparation dans l'Essonne des années 1903-1905 »

Place à la musique avec notre ami Didier Prat et aux chants ouvriers, anticléricaux et libres penseurs qu'il se prépare à interpréter pour nous et avec vous.

### Post-scriptum :

*Dans la nuit du 19 au 20 février 2005, les députés ont adopté un amendement prévoyant d'instaurer un enseignement du fait religieux au sein du système éducatif. Sur proposition de Jean-Louis BRARD, député apparenté PCF de Seine Saint Denis. Proposition reprise par F.FILLON, ministre et applaudie par l'U.M.P. Objectif pour J.L BRARD : passer de « la laïcité d'incompétence » - celle de la loi de séparation qui que l'Etat républicain est incompétent dans le domaine religieux à la « laïcité d'intelligence ». Entendez d'union réciproque, d'entente secrète – si les mots ont un sens- pour revenir sur ce qui a été voté en 1905.*

*Raisons de plus pour manifester le 3 avril à Bruxelles, pour signer et faire signer l'Appel aux laïques.*

*L. C. le 20/02/2005*

Journal «La Lanterne.»

# La Lanterne



JOURNAL RÉPUBLICAIN

Anti-clérical



5<sup>c</sup>

LE N°

ANNÉE 1911

## I – ILS FONDERENT LA LIBRE PENSÉE DANS L'ESSONNE

**BASCLIN** : de la Société d'Arpajon fondée en 1880

**BELLIARD ou BELLARD** : de la société d'Etampes dès 1882, conseiller municipal

**CHAMBEAULT Hippolyte** : commerçant, libre penseur, décédé à Corbeil en mai 1905

**COTEL** ( Mme ) : Libre penseuse, décédée à Corbeil en décembre.1904

**DREZET Charles.** : Vice président de la L P de Corbeil en 1904

**DUBOIS Henri** : un fondateur de la société de Montlhéry

**JOGUET Melle** : de la Société du canton d'Etampes, déléguée au congrès de Paris de la libre pensée, à Paris au Trocadéro ( 3-7 sept.1905)

**LEMERLE Louis** : ( 1858 – 1925) libre penseur dont la tombe est au cimetière de Palaiseau.

**MOREAU Jean – Baptiste** : libre penseur signalé par une tombe qu'il n'"occupe" pas au cimetière de Brunoy

**MURET Louis Cyrilien** : succède à H..Verrée à la présidence du groupe de la libre pensée de Palaiseau en 1883 – délégué au congrès de Paris de la Libre Pensée ( 3-7 sept 1905).Conseiller municipal – maire – conseiller général – sa tombe est au cimetière de Palaiseau.

**ROBIN Charles.** Président de la société de Libre pensée du canton de Corbeil en 1904

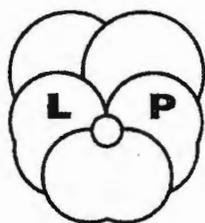
**TOURILLON Camille** mort le 3/2/1921 à 55 ans un des fondateurs de la libre pensée de Palaiseau ( tombe à Orsay )

**VASSOR A.** Président de la Société d'Etampes en 1882, conseiller municipal

**VANAULT** secrétaire de la libre pensée de Corbeil en 1903

**VERREE Henri** Président de la société de Libre pensée de Palaiseau en 1882 – 1883.





# **Communiqué de la Fédération Nationale de la Libre Pensée**

10/12 rue des Fossés-St-Jacques 75005 Paris

Tel : 01.46.34.21.50 – Fax : 01.46.34.21.84 – E.mail : Libre.Pensee@wanadoo.fr

## **Déclaration de la Libre Pensée *La main tendue, version 2005***

La Fédération nationale de la Libre Pensée a pris connaissance du projet de loi d'orientation de monsieur Fillon sur l'Ecole. Celui-ci s'inscrit totalement dans le cadre des directives de l'Union européenne qui, à travers la réforme dite LMD (Licence, Master, Doctorat), entend faire disparaître le baccalauréat comme premier diplôme universitaire.

Il s'agit d'une remise en cause de toute l'Instruction publique en France qui fait, non seulement du baccalauréat un diplôme universitaire ouvrant l'accès à l'enseignement supérieur, mais qui en fait une référence ouvrant droit à qualification dans les différents statuts de la Fonction publique et dans les Conventions collectives dans le privé. En effet, le fait d'avoir le baccalauréat permet aux jeunes salariés de bénéficier d'un meilleur salaire. Si celui-ci n'a plus de valeur nationale (en conséquence du contrôle continu), il n'a plus force de loi dans les statuts et les conventions collectives.

A l'heure où l'on nous présente le Traité constitutionnel de l'Union européenne comme une avancée sociale, l'épreuve de vérité arrive enfin. L'Union européenne dévoile ainsi son véritable visage : la régression des droits des salariés et le recul de l'Instruction publique comme vecteur de la qualification professionnelle.

C'est pourquoi la Fédération nationale de la Libre Pensée soutient la mobilisation des centaines de milliers de lycéens qui exigent l'abandon de cette réforme réactionnaire qui tourne le dos à la défense de l'Instruction publique. A travers le contrôle continu, forcément différent d'un établissement à l'autre, c'est la remise en cause de l'égalité des droits aux diplômes et aux qualifications, en application du principe de décentralisation (subsidiarité) qui s'applique.

### ***Fillon, c'est Jospin qui continue***

Au moment où l'Union nationale s'est réalisée pour, paraît-il, «*défendre la laïcité*» et «*interdire les signes religieux ostensibles*», le projet de loi d'orientation de monsieur Fillon marche dans les pas de la loi d'orientation de monsieur Jospin (1989) qui, par son article 10, a permis l'éclosion de la présence des signes religieux au sein de l'Ecole publique.

Force est de constater que, loin des discours des uns et des autres, le projet de loi Fillon ne remet en cause, en aucune manière, la loi Jospin en ce domaine. Cette loi a bafoué les principes laïques des lois de Jules Ferry et des circulaires Jean Zay. Elle a introduit le communautarisme religieux au sein de l'enseignement public. Toute l'hypocrisie de la loi Chirac/Stasi éclate ainsi au grand jour.

De Jack Lang à Luc Ferry, la revendication de l'enseignement du fait religieux s'est traduite par la diffusion de la catéchèse dans les établissements de l'Ecole laïque. La présence des évêques catholiques au sein des formations diffusées par les IUFM de Clermont-Ferrand et d'Aix-en-Provence illustre clairement la volonté des différents gouvernements qui se sont succédé.

### ***De Jean-Paul II à Jean-Pierre Brard***

Le député-maire de Montreuil, monsieur Brard, a proposé un amendement (adopté à la quasi-unanimité de la droite à la gauche) à l'Assemblée nationale lors du débat sur la loi Fillon, pour rendre obligatoire l'enseignement du fait religieux. Alors même que Régis Debray reconnaît dans son rapport que le problème ne se pose pas, le maire (apparenté PCF) de Montreuil estime que «*le sens des fêtes de l'Aïd El-Kebir, de l'Ascension ou de Pessah ne relève pas du culte, mais de la culture* (exposé des motifs du vendredi 18 février 2005 à l'Assemblée nationale)».

C'est la revendication formulée par Jean-Paul II dans son discours aux Evêques de France du 11 février 2005 : «*L'Eglise souhaite que les valeurs religieuses, morales et spirituelles, qui font partie du patrimoine de la France, qui ont façonné son identité et qui ont forgé des générations de personnes depuis les premiers siècles du christianisme, ne tombent pas dans l'oubli*».

Il est fortement dommage que la dimension culturelle de monsieur Brard ne l'ait pas poussé à exiger l'enseignement historique de l'écrasement sanglant des religions païennes, des croisades, de l'extermination des Cathares et des Vaudois, de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, et des condamnations intransigeantes du Vatican de la Révolution française, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905.

Monsieur Brard semble se désoler de l'inculture des élèves qui visitent «*L'église où saint Louis avait coutume de se rendre* (dixit débat parlementaire)». Faut-il lui rappeler que ce «*saint*» est mort devant Tunis, dans une croisade pour exterminer les musulmans et qu'il est l'auteur de la célèbre formule : «*Il n'y a pas plus grand plaisir que de plonger son couteau dans le ventre d'un juif*» ? Pour la paix entre les peuples, on aurait pu trouver mieux.

## ***Brard, le factotum de l'Union européenne***

C'est directement l'Union européenne qui exige l'enseignement des religions à l'Ecole publique. Le 27 novembre 1998, le Conseil de l'Europe adoptait une résolution intitulée «*Religion et démocratie*» dont la conclusion était la suivante : «*La société démocratique devrait aller plus loin que le simple respect du fait religieux, elle devrait faciliter au maximum l'exercice de la foi. (...) Le pouvoir devrait solliciter davantage l'engagement moral des organisations religieuses dans les grands débats de société. (...) Il est urgent d'introduire dans les programmes de l'enseignement scolaire l'histoire de la pensée religieuse...*». L'Union européenne dit la messe et Jean-Pierre Brard en est le sacristain.

La Fédération nationale de la Libre Pensée appelle tous les laïques à participer à la manifestation internationale laïque qui se tiendra à Bruxelles, le dimanche 3 avril 2005 à 12 heures (de la Gare du Nord à celle du Midi) pour la laïcité en Europe et pour le rejet du Traité constitutionnel de l'Union européenne.

***Pour la défense de l'Instruction :***  
***OUI à la laïcité !***  
***NON à la constitution européenne !***

*Paris le 21 février 2005*

## II – LES IDEES ET LES EVENEMENTS DANS L' AIR, EN ESSONNE, EN 1903-1906

Parcourons le *Réveil d'Etampes*- Journal antiradical et antisocialiste<sup>2</sup> ou *l'Abeille d'Etampes* de 1904<sup>3</sup>. Qu'est-ce qui revient le plus souvent, à propos du monde à la *Belle Epoque*<sup>4</sup>

- la loi de séparation, les discussions à la Chambre des Députés, le suivi des votes des élus,
- la Révolution en Russie, la guerre russo-japonaise, l'accord franco-anglais
- l'affaire du Maroc qui opposait la France à l'Allemagne
- l'arrivée du Japon dans le concert des Grandes Puissances
- C'était au temps où l'on inaugurerait de nouvelles lignes du métropolitain, où on se félicitait de pouvoir enfin aller en train d'Etampes à Beaune-la-Rolande, près de Pithiviers
- Impôt sur le revenu, accidents du travail, retraites ouvrières
- Discussion sur la loi sur le service militaire à 2 ans
- Attentats anarchistes
- Ravages de la tuberculose
- Nouveaux développements de l'affaire Dreyfus
- Visite du roi d'Espagne Alphonse XIII à Paris et à Etampes

faisaient la une du *Réveil*, à destination d'une population fraîchement alphabétisée dans sa totalité.

Peu de pages sur le mouvement ouvrier, sur les syndicats, sur les socialistes, sur les grèves. La réclame y occupait une grande place. Elle ne manque pas d'intérêt. Elle vante les vins du Minervoï ou des Corbières (chargés de pallier les vins locaux récemment détruits par le phylloxera), les engrais, les machines agricoles à semer, à faucher, à moissonner, à lier ..., les bandages pour contenir les hernies ..., le chocolat, les soins dentaires, et... les dernières trouvailles pour la régénération des cheveux.

Elle est révélatrice des intérêts d'un monde encore rural préoccupé des nouvelles du monde et en mutation (fin des vignobles du Hurepoix, mécanisation de la grande culture céréalière et betteravière).

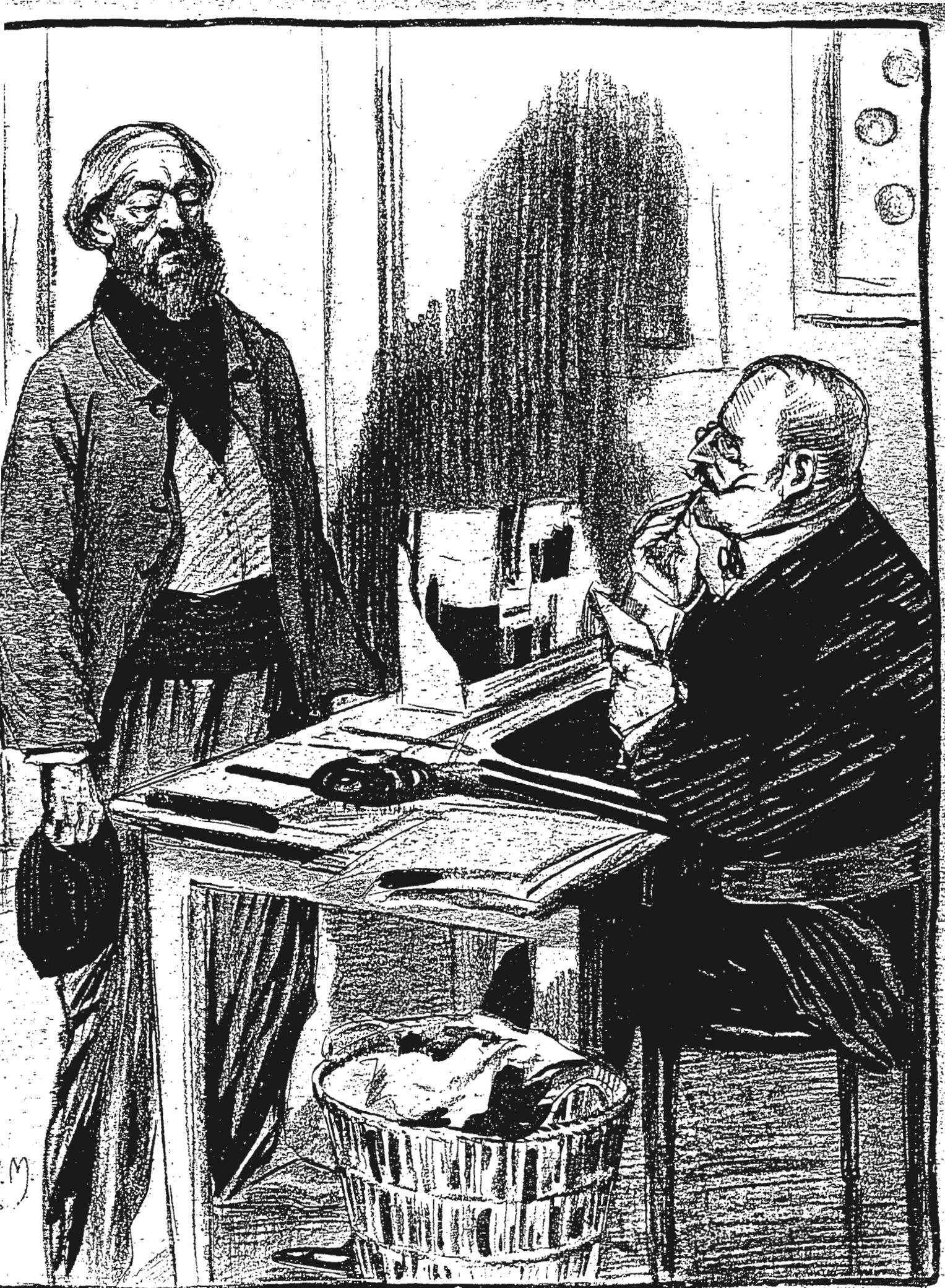
C'était au temps où Alfred Jarry, du Coudray-Montceaux à Corbeil suivait les bords de la Seine pour pêcher à la ligne en laissant des ardoises dans les tavernes des environs.



<sup>2</sup> ADles91 –JAL 91 –hebdomadaire -

<sup>3</sup> ADles 91-JAL 19 n° 11 et 12 .

<sup>4</sup> *Op. cit.* 1905: 5,11



**LE PATRON.** — Vous dites que vous ne vous occupez pas de politique?... Mais vos enfants n'ont pas

### III – QUELQUES REPERES CHRONOLOGIQUES

1901 - Parution de la Raison de Charbonnel

1<sup>er</sup> juillet : Loi Waldeck-Rousseau. Reconnaissance du droit complet d'association.

Les congrégations ne peuvent être autorisées que par une loi. Les congrégations non autorisées ont trois mois pour se mettre en instance de régularisation.

1902 – juin : retraite de Pierre Waldeck-Rousseau, au gouvernement depuis juin 1899

Emile Combes devient Président du Conseil, le 7 juin

Septembre. 1902 – mort de Zola

1903 – Mai : Visite d'Edouard VII à Paris

17 mai 1903 : journée nationale de mobilisation pour la séparation à l'appel de l'A.N.L.P.F.

Avril 50 000 libres penseurs manifestent à Paris

Août : Pie X succède à Léon XIII

Décembre *La Lanterne* recueille 95000 signatures pour la séparation

1904 7 février 1904 : La Russie déclare la guerre au Japon

Avril : accord colonial franco-anglais

Visite du Président de la République Emile Loubet à Rome – rupture entre la France et la papauté.

7 juillet : Loi interdisant l'enseignement à toutes les congrégations autorisées.

Loi militaire des « deux ans ».

20 .23 sept. Congrès de Rome de L.P

Octobre. Congrès de Toulouse des Radicaux. Rapport F. Buisson pour la séparation.

*" La Séparation n'est pas autre chose que la laïcité appliquée intégralement à l'Etat tout entier ... Il n'appartient ni à l'Eglise de faire de la politique, ni à l'Etat de faire de la théologie. "*

1905 - 2 janv. = Port -Arthur est pris par les Japonais

Mort de Louise Michel

19 janv. : démission d'Emile Combes, Maurice Rouvier devient Président du Conseil

22 janv. « dimanche sanglant » à Pétersbourg

25 avril : Constitution de la section française de l'Internationale, le PSU voit l'unification des socialistes

3-7 septembre - Congrès de Paris de la L.P 35 à 50000 libres penseurs manifestent à Paris devant l'effigie du Chevalier de la Barre

28 septembre. : accord franco-allemand sur le Maroc

9 décembre : promulgation de la Loi de séparation

24 décembre. : banquet de la Séparation organisé par l'*Action*, journal de la L.P

1906 - 11 fév. =l' Encyclique *Vehementer Nos* condamne la séparation

Fallières succède à Loubet à la Présidence de la République  
Début du ministère Clémenceau (1906 – 1909)  
Démission de Rouvier ( mars 1906)  
Charte d'Amiens ( octobre. 1906)

#### IV – 1880 – 1905, DIEU CHASSE DE PARTOUT

Comme le reste de la France rurale et même plus, les campagnes du Hurepoix, de la Brie, de la Beauce et du Gâtinais ont glissé dans l'indifférence en matière religieuse au cours du XIXe siècle.

Ce qui vaut pour les campagnes vaut davantage pour les villes industrialisées comme Corbeil (moulins, papeteries, métallurgie,..) les ouvriers des carrières de grès ou les cheminots (grandes lignes, Arpajonnais, tacot. ;;)

##### 1 – On a chassé l'Eglise de toutes les manifestations officielles

*« On a chassé l'Eglise catholique depuis longtemps déjà de toutes les manifestations officielles de la vie nationale » ...*

*« La France, en tant que nation, est devenue athée »...*

*« La sécularisation progresse »...*

*« L'esprit de la Révolution n'est pas mort ».. .....*

déplorent M.M les Vicaires Capitulaires du Diocèse de Versailles – ceux qui suppléent l'Evêque – en mars 1905<sup>5</sup>

Le récapitulatif des mesures prises par la République pour que l'Eglise reste chez elle sonne le glas de la domination cléricale dans la sphère publique. Les vicaires de se lamenter de ces mesures présentées comme des étapes du programme maçonnique:

" On a chassé l'Eglise catholique de nos tribunaux

" On a laïcisé les prétoires

" On a chassé l'Eglise catholique de la voie publique qui est à tout le monde

"Jésus-Christ n'a plus le droit de parcourir les rues de nos cités et de nos villages

"On a chassé l'Eglise catholique des institutions économiques et charitables

(bureaux de charité , orphelinats, hospices, hôpitaux)

"On a chassé l'Eglise de l'Instruction Publique ! On lui conteste jusqu'au droit d'enseigner dans ses propres écoles !

"On veut enlever à l'Eglise, l'âme de l'enfant !

Demain, on veut supprimer le budget des cultes,

"On veut chasser l'Eglise catholique de son temps . "

Ajoutons l'abolition du repos dominical pour les travaux administratifs (1880), la défense faite aux instituteurs de jouer de l'harmonium et de chanter à l'église(1882), l'enlèvement des crucifix des écoles (1882), l'interdiction faite aux soldats de figurer dans les cérémonies catholiques(1882), la suppression des prières pour la rentrée des

---

<sup>5</sup> ADles 91 – REV – 112-28-29

Chambres (1884) la défense faite aux magistrats d'assister en corps aux processions (1888),

La baisse régulière du budget des cultes, la Loi Waldeck-Rousseau (1901) contre les congrégations non autorisées, celle de Combes du 7 juillet 1904 contre les congrégations en général, la suppression par Camille Pelletan des manifestations religieuses du Vendredi Saint à bord des navires et l'interdiction des processions en 1903, l'enlèvement aux fabriques de tous les bénéfices des pompes funèbres (1904), l'interdiction faite aux prêtres d'être membres de droit des Conseils d'administration des hospices, des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance.

Les Vicaires de Versailles ont raison d'être inquiets : la sécularisation progresse dans tous les domaines et leur domination s'écroule comme un château de cartes sur tous les fronts.

**LE PRESBYTERE NE PEUT PLUS RIVALISER AVEC L'ECOLE ! LES SAINTS LOCAUX NE PEUVENT PLUS TENIR FACE A L'ASPIRINE !**

Est-il encore utile de disposer de buis bénis aux Rameaux pour protéger les champs et les étables ? Pour avoir de bonnes récoltes, les céréaliers et les betteraviers ont mieux et moins aléatoire : les nitrates et les superphosphates. Pour protéger les troupeaux, le vétérinaire propose des vaccins. Pour les fièvres, les coliques, les convulsions, la coqueluche, les vaccins et les médicaments – dont l'aspirine<sup>6</sup> – commencent à supplanter les eaux miraculeuses. Le médecin souvent franc-maçon, penseur libre, prend le dessus sur les curés et les sorciers

## **2 – L'attachement aux choses d'autrefois demeure mais en perte de vitesse.**

Les sources miraculeuses très nombreuses sont délaissées :

Source St Jean à Leuville-sur-Orge, St Arnoult à Dourdan, du Gros Chêne à Souzy-la-Briche, à Ste Geneviève des Bois, à Epinay-sur-Orge, Sainte Apolline à St Hilaire près d'Etampes, à Longpont, la source St Clair à Gometz-le-Chatel, St Jean aux Molières, fontaine de Jouvence à Marcoussis, source de St Vandrille près de St Jean de Beauregard à Janvry, source St Yon à St-Sulpice, source du val Saint Germain..... ;

Les processions sont plus rares et limitées :

Aux fêtes de l'Assomption ( Vayres sur Essonnes) de la Saint-Martin ( Morigny-sur-Ecole), de la Saint-Antoine (Grigny), de la Saint-Vincent (Leuville, Boussy-Saint-Antoine), des Enfants de Marie ( Epinay-sur-Orge), de ND de La Salette à Leudeville.

Seuls quelques pèlerinages vedettes perdurent :

A Buno-Bellevaux, au Sacré-Cœur, à Orveau, à ND du Bon Secours, à Longpont, à Vauxhallan, à Verrières le Buisson.

Les processions et les prières publiques dans les champs ne sont plus attestées qu'à Huison-Longueville et à Etampes au début du XXe siècle.

Même sur le plan des mœurs, le clergé a du mal à faire respecter ses interdits.

Les filles n'hésitent pas à transgresser l'interdiction des danses le dimanche et du port des colifichets.

L'interdiction de fréquenter les cafés le dimanche est souvent enfreinte.

Les cimetières sont transférés et laïcisés. Ils quittent les environs de l'église.

Alors que la rue, l'école, le cimetière échappent au presbytère, la vie intime des couples échappe aussi aux curés et à leurs prétentions à la régler.

---

<sup>6</sup> Si la synthèse de l'aspirine date de 1853, sa reconnaissance comme analgésique date de cette époque.

### 3 – La vie religieuse continue mais dévitalisée.

Le clergé en est réduit à courir après chaque sou et à s'accrocher à toutes les occasions de soutirer de l'argent : baptêmes, mariages, funérailles, ventes de cierges, rang à la première communion, places à l'église – ce qui ajoute à son discrédit.

Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'acharnement des curés contre les cérémonies civiles et leur ténacité pour profiter de l'agonie des athées pour les ramener dans le giron de l'Eglise. Henri Barbusse, dans « *l'Enfer* » ( p 198 et suivantes – 1908 – Albin Michel ), écrit des pages saisissantes à ce sujet.

La vieille ficelle de la vengeance divine est rappelée à la rescousse pour impressionner les esprits faibles.

A Ballainvilliers, Dieu aurait puni de mort des édiles laïques, coupables d'avoir laïcisé l'école.

A Saclay, Dieu aurait foudroyé le chasseur qui avait osé cribler de plombs le Christ en bois en juin 1795. Ce Christ est transféré en 1875, en grande pompe, à Vauxhallan pour impressionner les foules et rafraîchir les mémoires.

*La Semaine de Versailles* fait grand cas de la mort de huit saucissonneurs du Vendredi Saint. Encore la justice de Dieu, en juillet 1904 à Perpignan !

La mort frappe-t-elle Pierre Waldeck-Rousseau, à Corbeil le 31 août 1905, c'est toujours la justice de Dieu qui se manifeste.

Les vocations se raréfient. Le diocèse de Versailles ne peut plus compter que sur 500 prêtres pour 750 000 habitants alors qu'il est privé de son encadrement congrégationniste exilé aux colonies ou dans des pays voisins de la France. Il est loin le temps des deux ou trois curés par paroisses.

Dès 1902, des écoles religieuses tenues par les Congrégations non autorisées ferment, à Brétigny, à St Germain lès Corbeil, à Tigery, à Soisy sous Etioilles, à Draveil, à Evry, à Petit-Bourg, à Morigny .

**4 – Le gouvernement républicain ne se laisse pas détourner de son chemin** par les protestations quasi unanimes des députés de la Seine et Oise. Seul M. Berteaux, maire de Chatou, député de Versailles, ne s'associe pas à cette démarche auprès du Président du Conseil – Waldeck-Rousseau.

Le Conseil Général de Seine et Oise par 23 pour – 6 contre -3 abstentions– manifeste le 18 mars 1902, son appui aux Congrégations, le Dr Laurent Amodru, Président du Conseil Général, député maire de Chamarande en tête suivi par Frédéric Bonnefille ( sénateur, Conseiller Général de Massy) et le baron Chodron de Courcel ( Sénateur, Député 1892, d'Athis-Mons) alors que Louis Muret ( Conseiller.Général de Palaiseau) et Ch. Legendre, maire de Soisy-sur-Ecole, Conseiller Général, sont parmi les six qui ont voté contre la proposition d'Amodru

Les députés Jean Argelies, maire de Juvisy, député depuis 1889), Georges Berthoulat ( député sur Arpajon et Corbeil), de Caraman, maire de Ste Geneviève des Bois, député de Rambouillet Dourdan), Rudelle, député pour Palaiseau, Versailles Ouest, ont uni leurs notoriétés pour essayer de faire plier Waldeck-Rousseau, le Président du Conseil, le 18 Août 1902. Vainement.

Le Président Combes, en 1904, vise les Congrégations autorisées.

### 5 – Une nouvelle vague de fermeture

A Draveil, St Chéron, Etampes, Chamarande, Vert le Grand, Limours, Corbeil, La Norville, Verrières-le-Buisson, Bruyères-le-Châtel, Evry, Petit-Bourg, Cerny, La Ferté-Alais, Prunay-sur-Essonne, suivies en janvier 1905 d' Athis-Mons et de Draveil.

Hors de l'école, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les chanoines et chanoinesses Réguliers de Saint Augustin, les Sœurs du Sacré Cœur de Jésus, les Sœurs de la Sainte Enfance, les Sœurs de la Providence de Poitiers, les Sœurs de la Croix de Saint André !

Les lois de 1901 et 1904 entraînent les communes en retard de laïcisation scolaire à la parachever, y compris pour les filles.

Les années 1880-1904 ont vu s'édifier de beaux bâtiments en briques et pierres meulières : L'école laïque pour les garçons et les filles, c'est. dès 1883 à Ballainvilliers, dès 1880, dans la Seine toute proche !

Font écho aux plaintes des Vicaires, celles de l'Association Saint François de Sales, citées le 12 oct. 1905 dans la *Semaine Religieuse* :

*"Notre pays retourne au paganisme ou plutôt il se précipite de plus en plus vers une irreligion et une immoralité telles que les siècles n'en virent guère de semblables. Dieu est chassé de partout"*

Même sur le front de la Science, ils sont en perte de vitesse. *Les scientifiques ne veulent-ils pas soumettre toute affirmation au contrôle de leurs expériences et tourner leurs résultats contre les dogmes.* (La *Semaine Religieuse* de Février 1904).

## 6 « Plus de Dieu, plus d'âme immortelle, plus d'Eglise »

Bref, pour eux, 1880 – 1905, c'est la Bérézina complète !

C'est la grande pitié des églises de France !

La *Semaine Religieuse* du 1<sup>er</sup> octobre. 1904 en rajoute en soulignant la continuité entre la Commune de Paris et 1905.

Pour bien marquer les esprits de leurs fidèles, elle reproduit *in extenso* les décrets de la Commune du 1/04/1871 sur la séparation des Eglises et de l'Etat et sur la suppression du budget des cultes<sup>7</sup>;

*« Nous aurons simplement une réédition du Journal Officiel de la Commune du 1<sup>er</sup> avril 1871.*

*35 ans en arrière, on pourra se croire revenu à « cette sombre époque ».*

*1905 : « C'est l'épanouissement de la Commune »*

"35 ans en arrière ! 1905, c'est l'épanouissement de la Commune ! Hommage du vice à la vertu républicaine. Les cléricaux ne se trompent pas en soulignant la continuité historique.

Les prélats, les notables cléricaux ne manquaient pas de lucidité alors que tout ce qui leur semblait éternellement acquis leur échappait une nouvelle fois.

Sombre époque pour les cléricaux, pour les obscurantistes, pour les vendeurs de miracles et d'apparitions, assurément !

## V – LES RIPOSTES CLERICALES « AUX IDEES DU JOUR »

### 1 – Les cléricaux sonnent l'alarme

Ils ne renoncent pas, à l'image du Père Gayraud, député du Finistère, à la Chambre des Députés dont ils font leur porte-drapeau, dont ils célèbrent votes et amendements. Ils font donner la quasi-totalité des députés de Seine-et-Oise, et les sénateurs, et deux conseillers généraux sur trois pour soutenir leur cause.

Ils disposent, avec la *Semaine Religieuse* du diocèse de Versailles, d'un hebdomadaire qui ne rate pas une occasion, pas une information susceptible d'entretenir le moral de leurs troupes ; Journal Officiel de l'Evêché, il fournit les débats à la Chambre, les votes, les

<sup>7</sup> Cité dans 1905, p 636

encycliques, les lettres de vicaires, les prises de position des évêques, des cardinaux, les articulets des publicistes cléricaux : L.Veuillot, Albert de Mun, des brèves sur les manifestations de la justice divine...A la fois journal officiel, bulletin intérieur et revue satirique cléricale pour contrecarrer les productions de ceux qu'il appelle les "esprits étroits et vides" ou encore les "cléricaux rouges".

Le camp laïque pour fustiger l'obscurantisme de l'Eglise met en avant Marcellin Berthelot, Charles Darwin, Clémence Boyer sa traductrice, les crimes de l'Inquisition contre Giordano Bruno ou contre Galilée. Les vicaires y opposent les savants de leur bord :

Roger Bacon auquel ils font inventer la poudre au XIII<sup>e</sup> siècle, le pape Sylvestre II V. Magnan, médecin aliéniste, Beccaria, philosophe du XVIII<sup>e</sup> opposé à la torture et aux supplices, Ampère, Le Verrier C'est bien pour faire oublier ce que dénonçait V. Hugo à la tribune de la Chambre, en 1850. La prétention du parti cléricale à faire « *défense à la science et au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme !* ».

V Hugo dresse la liste des victimes: Prinelli, Campanella, Harvey, Galilée, Pascal, Montaigne, Molière. Enumération cauchemardesque. Que pèsent ces propos de la Semaine du diocèse de Versailles face à la condamnation du parti cléricale sans appel par Victor Hugo. " *Tous les pas qu'a fait l'intelligence de l'Europe, elle les a fait sans lui et malgré lui* ".

Les Républicains proposent-ils l'érection de statues à Renan, Desmoulins, Robespierre, Combes, Voltaire, Diderot, Danton, Garibaldi. Les cléricaux s'y opposent, pas question d'accepter une statue de Blanqui à Palaiseau. Pour les publicistes de la *Semaine Religieuse*, Zola est " un ciseleur d'obscénités. Personne avant lui n'avait élevé un si haut tas d'immondices". Victor Hugo – pour avoir selon eux réclamé un prêtre – est « récupéré ». George Sand<sup>8</sup> – qui avait pourtant confié l'éducation de sa fille à Louise Michel – est, elle aussi, « récupérée ». Pasteur aussi : Bien que savant et catholique, il a pourtant su garder ses distances " *il est temps que la science, la vraie méthode reprenne ses droits et les exerce* "

Ainsi tout est fait pour échapper à l'image que donne l'Eglise comme fille de l'Inquisition ! Les frères Margueritte, Victor et Paul, favorables à l'union libre sont dénoncés comme amoureux. Les Anarchistes: " *une association de criminels*"; les deux épithètes n'allant pas l'une sans l'autre.

## 2 – La Franc-maçonnerie – Voilà l'ennemi!

Pour eux, les Francs-maçons sont à l'origine de tous leurs maux, pour « chasser Dieu de partout ». La Franc-maçonnerie groupe les ennemis de la Sainte-Eglise », c'est la peste qui frappe l'Eglise.

" *c'est la secte maçonnique qui a inspiré tous les actes de persécution contre l'Eglise et les oeuvres de l'Eglise* "

La *Semaine Religieuse* du 12 juin 1905 publie les engagements des membres de l'Union Défensive contre la Franc-maçonnerie, forts d'une encyclique spéciale de Pie IX et de l'appui de Léon XIII.

Les engagements consistent :

- 1° *A ne jamais faire partie ni des Loges ni des Cercles de la Franc-maçonnerie ;*
- 2° *A n'acquiescer, pour eux-mêmes ou pour d'autres, à aucun mariage avec les francs-maçons ;*
- 3° *A ne jamais leur confier, de plein gré, l'éducation des enfants ;*

---

<sup>8</sup> En mai 1903, la Raison avait rendu hommage à George Sand pour le centenaire de sa naissance.

En rendant hommage à G. Sand, c'est sa victoire que nous fêtons. Sa victoire sur la tyrannie, l'abrutissement, le mensonge des sacerdoxes, des églises, des religions.

- 4° A ne former, avec eux, aucune association individuelle, et à ne pas les recommander ;  
 5° A ne pas rechercher leur ministère dans les affaires et intérêts privés, non plus que dans la vie privée ;  
 6° A se fournir, de préférence, chez les marchands et négociants bien pensants ou au moins indépendants ;  
 7° A ne voter pour aucun candidat franc-maçon ;  
 8° A défendre la liberté des mourants contre les sectaires de la Franc-Maçonnerie.  
 Les adhésions à l' « Union défensive » sont gratuites .

Pour Jean-Baptiste Vianney, leur vénérable curé d'Ars, ils ne manquent pas une occasion de consacrer un article notamment autour des cérémonies de sa béatification le 8 janvier 1905. C'est le "top model" des curés ! N'avait-il pas réussi à empêcher les filles de sa paroisse d'aller danser le dimanche !

Au hit-parade, aux côtés de JB Vianney se retrouvent Mélanie Matthière, la célèbre voyante de La Salette, morte en janvier 1905 et Catherine Labouré – des apparitions de la rue du Bac à Paris, en 1830, qui s'était réfugiée quelque temps à Ballainvilliers pour fuir la Commune de Paris.

### 3 – La Libre Pensée vilipendée à propos de tout, selon la Semaine Religieuse

Les Libres penseurs, " offensés, dans leur incroyance par les emblèmes religieux dressés sur la voie publique " (S.R du 16 juillet 1905) ;

Les Libres penseurs qui veulent imposer un calendrier burlesque:

#### LE CALENDRIER LIBRE PENSEUR .

*Nous eûmes jadis le calendrier républicain .Nous avons aujourd'hui le calendrier libre-penseur, que l'on a distribué au **CONGRES DU TROCADERO**, la semaine dernière.*

*Naturellement, les noms des saints sont remplacés par ceux des grands hommes.*

*Mais où le calendrier libre-penseur fait preuve d'une fantaisie burlesque, c'est dans la dénomination des mois, des dimanches et des jours de fêtes. Ainsi: Janvier s'appelle « Justice », Février « Vérité », Mars « Liberté », Avril « Egalité », Mai « Travail » sans doute parce que les socialistes veulent que l'on commence ce mois en chômant, - Juin « Fécondité », et ainsi de suite jusqu'à Décembre « Humanité ». Les dimanches, eux, portent des noms de nations? Il y a: le dimanche « Abyssinie » et le dimanche « Cambodge »; le dimanche « Congo » ainsi que le dimanche « Venezuela »; le mardi gras s'appelle « Tempérance » - par antiphrase sans doute – le mercredi des cendres « joie de vivre », et le jour des Morts « Martyrs de la libre pensée ».*

*Si le calendrier entrait en vigueur, nous entendrions entre Socialistes, des dialogues de ce genre: \_ Alors, mon vieux, à Danemark prochain, 18 Fécondité Certainement que le libre-penseur qui a trouvé cela n'a pas le cerveau libre ! On dit que le ridicule tue en France Espérons qu'il n'a pas perdu tout son pouvoir !*

Les libres penseurs sont présentés comme des "séditieux bornés par le plafond des estaminets" ..(S.R du 12 juin 1904)

## REGARDE-TOI, LIBRE-PENSEUR !

*Toi, penseur ! En toute ta vie, tu n'as pas vieilli d'une minute, tu n'as pas compris une page d'histoire, tu n'as pas vu pousser un grain de blé. Le plafond des estaminets t'a perpétuellement dérobé l'aspect du ciel. Le clapotement des parlottes t'a empêché d'entendre la pensée du genre humain. Tu ne sais pas qu'il y a un Dieu, tu ne sais pas qu'il y a une justice et une immortalité. Tu appartiens à cette race qui ne vient pas du singe, mais qui, en effet, y va : cette race qui n'est pas bénie aux entrailles maternelles par la vertu du sacrement de mariage, qui entre mal dans la vie, qui ne reçoit pas le baptême ou qui l'abjure, qui ne reçoit pas l'Eucharistie ou qui la profane, qui ne se lave pas aux fontaines pures et qui laisse épaisir sur son intelligence la crasse du péché. Tu n'as pas dans l'âme la vieille foi et la vieille flamme de la patrie, et sa langue n'est pas dans ta bouche, qui sonne des paroles de renégat ou d'étranger. Tu n'es en France qu'un séditieux, insolemment dressé contre l'âme et contre la loi de la patrie.*

Louis Veuillot

Ils s'en prennent à la Grammaire laïque de Larive et Fleury qui remplace dans les exercices proposés, des expressions cléricales par des expressions qui respectent la conscience<sup>9</sup> :

"Le Créateur indulgent a voulu ..." par "la nature indulgente a voulu".

"La fête de Pâques est passée depuis plus de 15 jours" par "La Fête Nationale est passée depuis plus de 15 jours"

"Ces enfants se sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de leurs parents" par "ces enfants se sont querellés pour avoir la plus grosse part du gâteau".

Ou "Les jeunes filles chantent « un cantique d'action de grâces »" par "les jeunes filles chantent une ronde gracieuse".

Aristide Briand est attaqué, à cause des 170 erreurs de son rapport sur la Séparation. Incontestablement des coquilles énormes n'ont pas été corrigées : Pépin le Bref y est le fondateur de la dynastie capétienne, Henri II y est assassiné par Ravallac. Il est écrit, concile des Trente au lieu de concile de Trente. La *Semaine Religieuse* saute sur l'occasion pour dénigrer Briand

Elle se fait le défenseur des pauvres et des municipalités qui devront faire face au coût de la laïcisation des écoles et des mesures sur les Congrégations (fermeture de classes). Ils dénoncent le manque d'instituteurs du fait de ces mesures : 5000 institutrices et 1519 instituteurs.

Ils publient la lettre des Cardinaux du 2 avril 1905 au Président Loubet – comme s'il y pouvait quelque chose : leur interlocuteur ne pouvait être que le Président du Conseil – pour le maintien du Concordat.

Ils publient les développements du pétitionnement clérical contre la Séparation. Ils annoncent aussi 167000 signatures pour le seul diocèse d'Autun, des millions de signatures déposées sur le bureau de la Chambre des Députés, en mai 1905.

La résistance des cléricaux n'est qu'approchée par ces quelques éléments disparates mais éclairants contre la loi de Séparation qu'ils considèrent :

« moins libérale que l'Edit de Nantes »

« Loi d'apostasie »

« pour une religion d'Etat maçonnique »

4 – Un dernier mot pour évoquer un résistant de base, le curé Brandel d'Epinau-sur-Orge.

<sup>9</sup> Le modèle de proposition infinitive dans la grammaire de Debauvais figurait encore en 1960 dans les lycées: *Credo Deum esse bonum, je crois que Dieu est bon.*

Cité par *l'Indépendant de Seine et Oise*. Résistant dérisoire, certes, mais résistant à sa manière et résistant pugnace, le curé Brandel pavoise le presbytère avec des drapeaux tricolores avec l'effigie du Sacré Cœur le 16 juin et le 14 juillet 1901. Il recommence en septembre 1901 pour la fête du pays avec des drapeaux ornés d'un écusson avec l'emblème du Sacré Cœur pour tourner la loi. En 1903, il multiplie les processions. Il lui faut deux arrêtés du maire pour lui interdire de sortir en surplis et en étole pour qu'il se range enfin au respect de la loi.

Il faudrait se plonger dans les arrêtés municipaux de ce temps-là et dans les feuilles locales pour y voir plus clair ; le terrain reste à défricher. Avis aux amateurs !

De tout cela, on peut néanmoins tirer que l'Eglise, Pape en tête, n' a voulu voir que complot là où elle a pourtant saisi la poursuite de l'œuvre commencée pendant la Révolution française. Elle n'avait pas encore tiré partie des nouvelles armes dont elle disposait déjà et dont elle usera plus tard pour investir le camp victorieux des laïques.

- Sa doctrine contenue dans le *Rerum Novarum* (15 mai 1891) qui la mènera à investir le mouvement ouvrier et le mouvement féministe.
- Les cercles catholiques d'ouvriers du Comte Albert de Mun fondés en 1871 entièrement dévoués au pape spécialement pour s'opposer à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen .
- Le catholicisme social que Marc Sangnier développe déjà au sein du *Sillon* fondé dix ans plus tôt. *L'Indépendant de Seine et Oise* du 7 mai 1905 rapporte que le *Sillon* appelle à la résistance .

*" Nous recevons d'Arpajon deux ou trois imprimés distribués nous assure-t-on par les amis du groupe catholique le Sillon. Dans ces imprimés sont réédités tous les mensonges invoqués par le parti clérical contre la séparation des Eglises et de l'Etat : spoliation, location des églises pour réunions, guerre religieuse, etc. "*

L'Indépendant oppose à ces propos incendiaires ceux d'Aristide BRIAND

*" La République ne se reconnaît pas le droit de fouiller dans les consciences Elle ne se reconnaît pas le droit d'imposer des conceptions philosophiques ou religieuses. La vérité, c'est que le prêtre redoute de voir le pays se trouver demain en face de faits plus éloquents que tous les discours "*

- l'Action populaire des Jésuites fondée en 1903 et développée après 1905
- Les associations du tiers ordre (franciscains) attelées à la mise sur pied d'une organisation sociale chrétienne
- Léon Harmel, patron d'une usine chrétienne près de Reims, une communauté corporatiste, appliquant la doctrine sociale de l'Eglise.

Armes nouvelles qui existaient mais *la Semaine Religieuse* et les vicaires de Versailles n'avaient pas encore saisi leur pertinence pour servir leurs desseins de ramener Dieu dans la sphère publique d'où il venait d'être juridiquement chassé.

## VI – LES REPUBLICAINS ONT LE DEVOIR DE RELEVER LE DEFI DES MOINES, DES EVEQUES, DE LA CONGREGATION ET DE L'EGLISE »

**"Rentez à l'église! Ceux qui auront besoin de vos prières les paieront" s'écriait Léon Roblin»**

Les libres penseurs, la Libre Pensée avec, les Radicaux Socialistes, les Francs-maçons, les Socialistes, les anarchistes ..... ; ont bien mérité la haine des cléricaux  
Ils ont combattu. Ils ont vaincu.

## 1 – La Libre Pensée relève le défi.

La Libre Pensée, avec les Républicains a « relevé le défi des moines et des évêques, de la Congrégation et de l'Église ».

**Ensemble, ils ont pris place dans la Journée Nationale pour la Séparation, le 17 mai 1903.** (*Indépendant de Seine et Oise* du 17 mai 1903).

### **A TOUS LES REPUBLICAINS**

*Pour le 17 Mai*

*Les républicains ont le devoir de relever le défi des moines et des évêques, de la congrégation et de l'église. Aux insolences de la servilité romaine, ils doivent répondre par une décisive affirmation des droits de la libre conscience laïque. Aux paroles de mensonge et de domination proférées du haut des chaires dans les cathédrales, ils doivent épouser les paroles de justice et de raison affranchie. On fait donc appel à tous les groupes de Libre Pensée, à toutes organisations : Loges, Syndicats, Comités politiques, Bourse du Travail, Universités populaires, etc., - pour que le même jour, à la même heure, - le dimanche 17 mai, - dans toutes les grandes villes de France, un orateur, dont la démocratie apprît à aimer la parole et le caractère soit invité à aller dire :*

*« Nous ne voulons plus de prêtres salariés, plus d'évêques fonctionnaires, plus d'églises d'Etat. Nous voulons que le Concordat soit dénoncé. Nous exigeons que la République soit définitivement débarrassée des dogmes et des superstitions. »*

*Que la France libre penseuse s'affirme solennellement en face de la congrégation romaine.*

*Au 17 mai : à l'Action*

*Et que, dans toutes les villes, toutes les communes, tous les villages, un orateur se dresse pour réclamer la séparation des églises et de l'Etat. Que de partout, dans la journée du 17 mai, d'innombrables ordres du jour demandant la séparation des églises et de l'Etat soient votés et adressés au Gouvernement.*

Maurice Gelbard<sup>10</sup> a eu des échos d'initiative à Villeneuve-St Georges ( le groupe Socialiste Révolutionnaire, l'Avenir, a organisé une réunion le 22 mai dans ce cadre), à Limeil-Brévannes (la société de LP a organisé une conférence du citoyen Vaudet sur la République et les Jésuites). Une troisième réunion est signalée à Villabé- près de Corbeil – Elle s'est terminée par « Vive la République sociale ». Vingt six réunions sont tenues pour la seule Seine et Oise en réponse à l'appel au 17 mai lancé par *l'Action*, quotidien de la Libre Pensée fondé en 1902, aux côtés de l'hebdomadaire *la Raison* de l'ANLP fondée par Victor Charbonnel.

Maurice Gelbard rappelle que 3 jours après le 17 mai 1903, 247 députés votaient la séparation alors que 278 s'y opposaient. Il n'y avait plus que 30 députés à convaincre selon le mot de Gustave Hubbard. Cette journée de mobilisation avait contribué à en convaincre 247 ! Le plus gros est fait.

## 2- Un mois après, branle-bas de combat contre les « processionnards » de la Fête Dieu

<sup>10</sup> Cité 1905 p 105 et suivantes

*L'Indépendant de Seine et Oise* qui relate ces réunions ne figure pas aux archives départementales et *l'Abeille* d'Etampes est à la numérisation.

### à Montgeron.

Dix huit libres penseurs, des « assassins », « anarchistes », « apaches », selon les cléricaux contre 300 calottins. L'Internationale contre les cantiques, place de la Mairie C'est la Société de Limeil-Brévannes qui a fourni la plupart des libres penseurs. Pas de procession. L'Eglantine rouge a eu le dernier mot.

Le 21 juin 1903, sur cette lancée, à St Germain lès Corbeil, dans une procession, quelqu'un sort la Raison et la lit à haute voix. Désordre complet. On crie « Vive la Sociale »

### 3 – La Libre Pensée est à l'œuvre depuis 1880

Les Sociétés de Libre Pensée se sont constituées dès 1880 (à Arpajon, à Corbeil, à Soisy-sur-Ecole, à Palaiseau, à Etampes, à Pussay- Société ni Dieu, ni prêtres – à Montlhéry, à Villeneuve St Georges, à Limeil-Brévannes) Elles sont les plus souvent cantonales. Toute la partie essonnoise de l'ancienne Seine et Oise est couverte.

Des Libres Penseurs sont conseillers municipaux : Belliard à Etampes, Muret, un des fondateurs de la Société de Palaiseau, fut même Conseiller Général dès 1904 ainsi que Taphalechat autre Libre Penseur, Conseiller municipal aux côtés de Muret

**La Société de Corbeil laisse des traces de ses activités : conférences, banquets, assemblées, obsèques civiles,** Vingt six mars 1904 : 600 personnes réunies pour écouter L. Martin -député radical-socialiste du Var- traiter du « cléricanisme et de la liberté de conscience ». Des félicitations sont votées à l'unanimité au ministère Combes pour l'encourager à persévérer dans sa lutte contre les Congrégations. Trente octobre 1904 : le sujet de l'Assemblée générale était « combattre par la raison les superstitions et les inepties religieuses ». Charles Robin présidait l'A.G et la LP de Corbeil.

Le vingt cinq décembre 1904 : 150 présents à Evry-Petit-Bourg, dont beaucoup de dames – précise *l'Indépendant de Seine et Oise* – aux obsèques civiles de Mme Cotel en présence d'une délégation du Groupe Maria Deraismes ( Maria Deraismes a fondé en 1875 le Journal de *la Libre Pensée de Seine et Oise* ., de Pontoise avec son drapeau et une couronne d'immortelles.

Le 12 mai 1905 : Charles Drézet, le vice-président de la Société de Corbeil fait un discours aux obsèques civiles d'Hippolyte Chambeault commerçant à Corbeil.

Le trois décembre.905 – La L.P de Corbeil et des environs vote une contribution pour la remise à neuf du matériel funéraire mis à disposition pour les obsèques civiles.

*Les sociétés de Palaiseau et d'Etampes* sont représentées au Congrès de Paris de la L.P des 3.4.5.6.77 septembre 1905 par Muret de Palaiseau et Mlle Joguet d' Etampes.

### 4 – Aux côtés de la Libre Pensée, la Ligue des Droits de l'Homme.

**21 Mai 1905**

**La LDH ( section d'Epinau-sur-Orge et environs )**

adopte le vœu de la Commission Exécutive de l' A.N.L.P ( Association Nationale des Libres Penseurs .

« La C.E de l'A.N.L.P de France proteste contre le vote à la Chambre des Députés de l'article 4 du projet de loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, article qui fait du pape le véritable maître de la dévolution des biens administrés par les Eglises.

*blâme – les libres penseurs qui ont voté en sa faveur demande à tous les groupes de s'associer à cette protestation. »*

La Ligue des Droits de l'Homme toute jeune (elle a tenu sa première assemblée générale le 4 juin 1898) était très active et encore en construction. Toute récente, elle compte déjà 50000 adhérents en France. Elle organise le 15/12 à Epinay sur Orge une réunion sur « les massacres de Russie »

Dans son assemblée générale trimestrielle, elle adopte des vœux, pour 1906.

*" Interdire aux ministres des différents cultes de faire accomplir par un mineur aucun acte rituel sans l'autorisation expresse écrite et dûment légalisée du chef de famille "*

*" Que le Parlement étudie les moyens de mettre fin dans les obsèques à l'arbitraire du Clergé et de la famille du défunt pour éviter une conversion in extremis ou pour empêcher un enfouissement civil. "*

La L.D.H organise à Paris un grand banquet au sujet de la Séparation qui vient d'être votée .

**5 – Léon Robelin, radical socialiste et secrétaire de la Ligue de l'Enseignement, un infatigable anticlérical contre l'ingérence des prêtres dans les affaires publiques et contre la prétention de l'Eglise au pouvoir temporel.**

La Ligue de l'Enseignement était en première ligne. Elle avait fait du chemin depuis sa fondation en 1872. Le successeur de Jean Macé comme secrétaire général de la Ligue était Léon Robelin, maire de Longjumeau, un conférencier infatigable au compte de la Raison, de l'anticléricalisme, de la République.

Suivons Léon Robelin candidat du Comité d'Action républicaine du canton de Corbeil, en décembre 1905, à l'approche des élections législatives de 1906. Dix conférences en un mois. Le dimanche 3 décembre, il est à Villeneuve St Georges, appuyé par Ferdinand Buisson. Il traite de « le cléricalisme voilà l'ennemi ». 400 personnes, venues de Montgeron, de Brunoy, de Draveil, de Limeil-Brévannes, de Crosne, de Yerres y assistent ; Il dénonce la prétention de l'Eglise au pouvoir temporel.

*« Une chose est d'attaquer la religion, autre chose est d'attaquer le cléricalisme. »*

*« Oui, nous sommes des sectaires, oui nous sommes des jacobins, mais seulement s'il nous faut lutter contre l'ingérence grandissante des prêtres dans les affaires publiques. »*

Le dimanche suivant, à Draveil, devant 150 personnes, il déclare :

*« Nous avons fait rentrer dans les limites du Droit commun à tous, les moines et les prêtres . »*

*« Rentrez à l'Eglise »* déclare-t-il à l'adresse des prêtres *« Ceux qui auront besoin de vos prières, les paieront. »*

Le 16/12, le samedi, à **Crosne**, il traite de *la Loi de séparation et du service militaire à 2 ans.* – ( 100 présents )

Le lendemain, dimanche 12/12, au **Plessis Trévisé**, 130 présents pour entendre *Nationalisme et Cléricalisme* . Il enchaîne, le même jour, à **Chennevières-sur - Marne**, sur *la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ( 150 présents). Le 23/12, 200 personnes l'écoutent à **Savigny-sur-Orge** sur *Tout ce que nous devons à la République* . Le lundi 25, il va à **Santeny**( 130 présents), puis à **Marolles en Brie** ( 60 présents) où il traite de la Loi de 2 ans, l'Assistance obligatoire gratuite, la séparation. Un jour de Noël bien occupé. Le samedi 30, il est à **Wissous**, le dimanche 31 à **La Grange aux Cercles**. Le 21 mai 1905, à **Longjumeau**, 300 citoyens sont réunis à l'Assemblée Générale du Comité d'Action républicaine du canton avec Léon Robelin qui a ajouté à ce marathon électoral, dans le canton de Corbeil ses conférences de l'hiver 1904 et du printemps 1905 à

*Longjumeau, à Juvisy-sur-Orge, à Epinay-sur-Orge, à Saulx-les-Chartreux, à Athis-mons, à Viry-Châtillon, à Massy, à Longpont.*

« La Raison finit toujours par avoir raison » disait Jean Macé. Léon Robelin s'est engagé sans compter et partout. Il ne fut élu ni député, ni conseiller général. Il demeura maire de Longjumeau pendant plus de 30 ans.

L' Eglise qui avait perdu la bataille de la séparation gardait des forces en réserve, forces qui – il faut le souligner –avaient été mal engagées. A part les affaires de Montgeron et de St Germain lès –Corbeil, peu d'échos de confrontations directes, pas d'échos de manifestations cléricales contradictoires dans ces réunions où partout les cléricaux sont régulièrement remis à leur place.

## VII - A ETAMPES , DES LAIQUES AVEC GUSTAVE HUBBARD VEULENT UTILISER LES EGLISES POUR DES REUNIONS PUBLIQUES ET VISENT LA SUPPRESSION DE LA RELIGION.

Le 22 avril 1905, au Casino d'Etampes, M.Béranger, socialiste traite de la séparation des Eglises et de l'Etat, dans le but de démolir le député Amodru, déjà évoqué, un député « réfractaire aux idées du jour ».

Béranger résume la situation :

acte 1 : Waldeck-Rousseau chasse les Congrégations

acte 2 : Combes met en œuvre la séparation

acte 3 : suppression de la religion

Il va au-delà de Léon Robelin et de Ferdinand Buisson, avec cet acte 3. Tout comme les Libres Penseurs de Pussay – « Ni Dieu ni prêtres » -M. Béranger – socialiste guesdiste – se place dans le sillage de Maurice Allard et de Gustave Hubbard de l'Association Nationale des libres penseurs de France qui voulaient, à travers la loi s'attaquer à la religion elle-même.

Quelques mois plus tard, Gustave Hubbard, en personne se retrouve à Etampes:

Le 23/12 1905, la loi de séparation vient juste d'être votée. Gustave Hubbard<sup>11</sup> vient prêter main forte à M. Belliard libre penseur, adhérent de la première heure à la société de libre pensée d'Etampes, président du groupe radical socialiste d'Etampes, conseiller municipal. Gustave Hubbard rappelle la nécessité de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat qui vient d'être votée.

Il soumet l'idée de « *faire servir les églises aux différents cultes et même aux réunions publiques.* » La réunion se termine au son de l'Internationale et d'un chahut parce qu'on refuse aux employés des postes le droit de se syndiquer.

---

<sup>11</sup> député en Seine et Oise en 1885, à Persan, puis député des Basses Alpes en 1905, radical socialiste, membre du groupe parlementaire de la libre pensée à Paris, libre penseur, délégué au congrès de Rome en septembre 1904, auteur d'un des neuf projets de séparation déposés en avril 1904.

## VIII – PEU DE RESISTANCES SIGNALEES AUX INVENTAIRES EN FEVRIER 1906

Dans l'arrondissement de Corbeil, 12 oppositions sur 77 visites ( Arpajon, Brétigny, Villeneuve St Georges, Villiers sur Marne, Le Coudray –Montceaux, Evry Petit Bourg, Morsang sur Seine, St Germain les Corbeil, Soisy sous Etiolles, Epinay sur Orge, Morangis)

Quelques mises en demeure. Quelques portes fermées, défoncées ou ouvertes de force, sans plus. A Longjumeau « de sérieuses mesures de précaution avaient d'ailleurs été prises discrètement »

Dans l'arrondissement d'Etampes, trois problèmes sont signalés au sous-préfet sur 63 visites ;

Cela ne va pas au-delà des protestations du curé ou du refus d'ouvrir (Auvers St Georges, Lardy )

Tout ceci confirme bien l'affaiblissement de l'appareil de l'Eglise dans cette partie du diocèse de Versailles<sup>12</sup>.

Un seul maire sur 140, celui de Quincy sous Sénart, décline la mission du préfet « de veiller sur sa responsabilité à la sécurité du fonctionnaire chargé de cet inventaire » pour empêcher que cet agent soit injurié ou molesté, et que le cas échéant, il soit protégé par la gendarmerie « ma liberté de conscience me refusant d'obtempérer à un ordre de ce genre » Le Préfet l'autorise à se faire remplacer mais il lui rappelle que son devoir est « de réquisitionner les forces de gendarmerie si nécessaire » et qu'il ne peut s'y dérober.

Marianne, les immortelles et l'églantine libre penseuse ont vaincu « les processionnards » !

En 1906, le clergé ne bénéficie plus de la franchise postale pour ses courriers internes.

## IX - ON NE PEUT CONCLURE QUE PROVISoireMENT PUISQU'UNE GRANDE PARTIE DES ARCHIVES NOUS ECHAPPENT ENCORE.

Les délibérations des conseils municipaux relatives à la laïcisation de l'espace public n'ont pas encore été consultées ;

Rien sur l'activité des loges maçonniques de Corbeil, Arpajon, Montlhéry, Longjumeau, Juvisy. En liaison avec les loges des Yvelines, elles ont dû se mobiliser pour la Séparation et contre les Congrégations<sup>13</sup>

Peu de traces de conférences publiques et contradictoires à part celle qui a eu lieu à Villeneuve St Georges, le 7 juin 1905, donnée par l'abbé Garnier, sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les initiatives des élus de la Libre Pensée à Palaiseau et à Etampes sont encore à relever. *Le Prolétaire*, l'organe du syndicat des carriers, meuliers, terrassiers, paveurs révèle une activité syndicale intense sans contribution sur le terrain de loi de Séparation<sup>14</sup>

Les rapports de gendarmerie sur les personnes, les réunions, les sociétés, les syndicats, les socialistes, les anarchistes, les bourses du travail<sup>15</sup> sont encore inaccessibles. En 1905, les socialistes étaient encore peu influents en Seine et Oise sur le plan électoral.

Toutefois, ce qui a déjà été collecté permet de retenir plusieurs idées importantes :

- Le caractère avancé de l'indifférence en matière religieuse dans le Hurepoix,

<sup>12</sup> ADles 91 – 8 V – 1-7 et 8 V11

<sup>13</sup> Daniel Perron – Liberté par le travail, une loge maçonnique à Mantes la jolie, sous la IIIe République 1877-1940.

<sup>14</sup> AD-78 PER 1186-1

<sup>15</sup> 4M.AD 78

- La nécessité de nuancer l'appréciation de Ferdinand Buisson formulée le 3/12/1905 à Villeneuve St Georges selon laquelle « *la foi, entièrement ou presque disparue n'est qu'un simulacre qui sert de refuge aux conservateurs, aux réactionnaires* ».  
La foi n'était pas disparue, *entièrement ou presque*, bien que Dieu ait été chassé de partout selon les vicaires.
- La nécessité de nuancer aussi la vision apocalyptique des vicaires. Les moines et les prêtres étaient rentrés dans le Droit commun comme l'a souligné Léon Robelin mais Dieu était encore présent et ses serviteurs aussi : Amodru, Berthoulat, Bonneville, Rudelle tenaient bon dans leur circonscription. Les vicaires jouent sur l'émotionnel (Dieu chassé, la justice de Dieu, le Sacré Cœur...).
- Le caractère passéiste de la riposte des cléricaux versaillais qui ont persisté à ne vouloir voir qu'un complot maçonnique, à utiliser les méthodes anciennes et à s'en tenir contre vents et marées à la ligne vaticane.
- Le rôle de catalyseur des sociétés de la Libre Pensée
- L'activité d'un Léon Robelin pour que la Raison finisse par avoir raison au compte de la Ligue de l'Enseignement et des radicaux socialistes.
- L'activité d'un Muret, franc maçon, libre penseur, conseiller général, référence incontournable des laïques du canton

## X - PETIT GLOSSAIRE POUR LA LECTURE DE LA PRESSE CLERICALE

**ANARCHISTE** = *criminel*

**APOSTASIE** = *la loi de 1905 est une loi d'apostasie, d'abandon du Concordat, d'abjuration des engagements contenus dans le Concordat par la République, de vol.*

**ARS** = *dans l'Ain, près de Bourg en Bresse, paroisse de J.B Vianney*

**ARTICLE 4** = *article de la loi de 1905 consacré aux associations culturelles*

**ASSOCIATIONS CULTURELLES** = *Associations – héritières des fabriques – chargées de gérer les biens et revenus de l'Eglise.*

**AUTORISATION PREALABLE** = *Autorisation nécessaire pour avoir le droit d'enseigner, accordée ou non aux Congrégations (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901).*

**BEATIFICATION** = *Elévation d'une personne au rang de bienheureux pour l' Eglise. J.B Vianney, dit le curé d'Ars fut béatifié le 8/01/1905, canonisé en 1925.*

**CONFRIERIE** = *Association de personnes pour une œuvre pieuse, pour célébrer un saint (St Vincent, Ste Cécile, Ste Barbe, St Eloi par exemple) ou le Sacré Cœur.*

**CONGREGATION** = *Association religieuse (Frères des Ecoles chrétiennes, Sœurs du Sacré Cœur...) interdites d'enseignement en 1904 (loi du 7 juillet).*

**CONSEIL DE FABRIQUES** = *( voir fabriques)*

**ENCYCLIQUE** = circulaire ( bulle ou lettre ) solennelle adressée par le pape au clergé du monde entier ou aux évêques d'un pays.

**FALLOUX** = Loi de 1850 abrogée le 7 juillet 1904 sur la liberté de l'enseignement.

**FABRIQUES** = Ensemble de biens et revenus temporels des paroisses ; l'ensemble des personnes nommées pour administrer les biens d'une paroisse ; la loi du 9/12/1905 a supprimé les fabriques.

Le 2 juillet 1905, des conseils de fabriques protestent contre le vote de l'article IV sur les associations à Bures, Igny, Orsay, Saclay, Vauxhallan, Dourdan, Ballancourt, St Michel sur Orge, Crosne, Mandres, Brunoy, Saulx les Chartreux, la Ferté-Alais.

**FRANC-MAÇONNERIE** = « les ennemis de la Sainte Eglise » .

**FRANC-MAÇON** = « esprit étroit, esprit vide, instinct de tyran, le vrai franc-maçon, le vrai clérical, le clérical rouge »

**GAYRAUD** = ( Abbé) député auteur du contre projet du 11/03/1904 en faveur des Congrégations et de contre amendements à la loi de 1905.

**GIBIER Charles** = évêque de Versailles à partir de 1906

**GOUX Pierre, Antoine, Paul** = « Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Versailles, Comte Palatin, Assistant au trône pontifical(1827 – 1904 ), mort à Versailles le 28/04/1904., en toute simplicité évangélique.

**GRAMMAIRE LAIQUE** = la grammaire LARIVE et FLEURY

**INSTITUTEUR** = clergé laïque de la déesse RAISON

**JACOBIN** = un cerveau étroit et vide dans lequel s'est logée une idée fausse.

**LIBRE PENSEE** = race qui retourne au singe, menteurs, baliverneurs.

**LIGUE DE LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT** = fondée le 5/08/1902 par  
Denys COCHIN, député de Paris avec BRUNETIERE( 1849 – 1906) et  
A de MUN ( 1841 – 1914 ).

**MARGUERITTE Paul et Victor** = écrivains condamnés par l'Eglise pour leurs écrits sur l'union libre.

**MARTYROLOGUE** = ou « douloureux memento » - catalogue des mesures prises contre les Congrégations et pour chasser l'Eglise de la sphère publique.

**MATTHIERE Mélanie** = morte en janvier 1905- un des deux enfants qui auraient vu la Vierge le 18 sept. 1846 à la Salette Falavaux dans l'Isère.

**MILLIARD** = 1 milliard de francs, c'est la valeur des richesses des congrégations selon Waldeck-Rousseau.

**DE MUN** ( Albert) Comte (1841 – 1914) = chef de la ligue pour la défense de la liberté de l'enseignement, fondateur en 1871 de l'œuvre des cercles catholiques ouvriers avec le marquis de La Tour Du Pin, 35000 ouvriers en 1880.

**NOBIS NOMATIVIT** = formule utilisée par le pape pour dire « nommé par nous » qui contrevenait au concordat de 1801 : le gouvernement nommait chaque évêque, le pape donnait l'investiture canonique .En 1903, on revient au NOMATIVIT (sans NOBIS).

**PETITIONNEMENT** = contre le projet de séparation : 8 à 9 000 000 de signatures

**PIE X** = nouveau pape en 1903 après Léon XIII

**PROSCRIPTIONS** = mesures de fermetures des écoles Congrégationalistes

**RERUM NOVARUM** = Encyclique de Léon XIII \_ 1891 – qui condamne le socialisme et la lutte des classes et prône la collaboration – CAPITAL – TRAVAIL.

**SCIENCE** = « le travail de la science sera complété et il se trouvera des docteurs catholiques qui construiront de nouvelles sommes où le dogme catholique sera illuminé de toutes les clartés de la science » SR de V . 14.02.p 455

**UNION CATHOLIQUE DES DAMES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE** = Institution chrétienne

**UNION DEFENSIVE** contre la **FRANC-MAÇONNERIE** = union avec adhésion gratuite pour boycotter les francs-maçons.

**VEHEMENTER NOS** = Encyclique de Pie X du 11/02/1906 pour condamner la loi de séparation.

**VEUILLOT Louis** ( 1813 -1883) défenseur des intérêts du pape. » Quand on n'est pas propriétaire, il faut croire en Dieu pour respecter la propriété ».

**VICAIRES CAPITULAIRES** = ecclésiastiques qui aident l'évêque

**ZOLA** = « un tas d'immondices »

## **XI CHANSON SUR LA SEPARATION**

### **LE PAPE et les CARDINAUX**

**Chanté par CROIDEL**

**Composé par W.NICOLAY**

**1905– enregistré en 1909 – Editions Labbé<sup>16</sup>**

**Chanson comique**

<sup>16</sup> Anthologie de la chanson française enregistrée .Les chansons de l'Actualité Sociale 1900 - 1920

Hier, je dis au sergent LAFRANCE  
Qu'a le cœur rempli d'émotion  
On parle de chambarder la France  
Dépi de la loi de séparation.  
Va ! qu'y me fait, espèce d'imbécile  
Cà, c'est des blagues, des boniments  
Mon vieux, y faut pas se faire de bile  
Tout ça s'arrangera tranquillement.

Qui fait des chimères ?  
C'est l'Eglise, le Couvent, l'Presbytère!  
Qui va pas nous manger ?  
Les abbés, les vicaires, le clergé !  
Qui qui casse pas des briques ?  
Les curés, les bedeaux, la fabrique !  
Qui fait des bons gâteaux ?  
C'est le pape, les évêques et les cardinaux. !

Ben! que j'dis au sergent, en somme  
Pourquoi qu'ces gens ne s'marient pas  
C'est ti qu'y sont ni femmes, ni hommes ?  
Ou tout simplement, auvergnats ?  
Non ! qu'y m' répond, tous ces apôtres  
De se marier, ils n'ont pas le droit  
Ils prennent les femmes des autres  
C'est moins cher et y a du choix.

Qui aime bien les moukères ?  
C'est l'Eglise, le Couvent, le presbytère !  
Qui aime les confesser ?  
Les abbés, les vicaires, le clergé !  
Près des femmes, qui s'expliquent ?  
Les curés, les bedeaux, la fabrique !  
Qui leur fait des marmots,  
C'est le pape, les évêques et les cardinaux.

Puis l'sergent m'dit  
Mon vieux Prosper  
Il y a des histoires d'effigies  
C'est la faut' à not' Saint Père  
Ben ! Que j'dis au sergent LAFRANCE,  
Si jamais l'bon Dieu t'entend  
Quand tu s'ras mort, com' pénitence  
L'Enfer te brûlera tout vivant.

Qui n'aime pas le ministère ?  
C'est L'Eglise, le Couvent, le presbytère !  
Qui aiment pas les députés,  
Les abbés, les vicaires, le clergé. !  
Qui aime pas la République ?  
Les curés, les bedeaux, la fabrique !  
Qui aime pas Clémenceau ?  
C'est le pape, les évêques et les cardinaux !



## XII - UN CALENDRIER LIBRE PENSEUR

( édité par la fédération nationale des libres penseurs entre les deux guerres, extraits)

### **VENDEMAIRE** ( octobre ) – *Philanthropes et Humanitaires*

Fourrier, E. Pottier, Proudhon, Barbès, Washington, Curé Meslier, d'Holbach, A Chénier, Parmentier, Fabre d'Eglantine ;

### **BRUMAIRE** ( novembre ) – *Les Amis du Peuple*

L Michel, Diderot, Raspail, Bella-Khun, Liebnickht, Kropotkine, M Gorki, J Macé, C Hugues, R Luxemburg.

### **FRIMAIRE** ( décembre ) – *Les Penseurs Libres*

La Bruyère, Renan, P Bert, Sainte-Beuve, Louis Blanc, E. Sue, Sylvain Maréchal.

### **NIVOSE** ( janvier ) – *Les philosophes*

Locke, Pascal, Spinoza, Platon, Socrate, Montaigne, Kant, C Royer, Beccaria, Leibnitz, Helvetius, Condorcet, Montesquieu, Taine.

### **PLUVIOSE** février ) – *Les grands Révolutionnaires*

Vergniaud, Brissot, Saint-Just, Danton, Robespierre, Hébert, Chaumette, E Reclus, Pelloutier, Marat, E. Eudes, Babeuf.

### **VENTOSE** ( mars ) – *Ecrivains et Poètes*

A de Vigny, H Heine, S Pellico, Michelet, Zola, Marot, Ibsen, Schiller, Flaubert, Shakespeare, V. Hugo, Balzac, Dante, Voltaire.

### **GERMINAL** ( avril ) – *Les savants illustres*

Pythagore, Darwin, Monge, Erasme, Haeckel, Arago, Pasteur, Aristote, Cuvier.

### **FLOREAL** ( mai ) – *Les précurseurs*

Lao Tsé, Varlin, Michel Ange, C. Colomb, Daumier, Confucius, Calvin, Bakounine, Jules Vallès, Boccacce, Machiavel, Rousseau, Swift.

### **PRAIRIAL** ( juin ) – *Les ennemis de la guerre*

Blanqui, Bouddha, Tolstoï, Cervantès, Engels, Karl Marx,

### **MESSIDOR** ( juillet ) – *Les Martyrs de la Libre Pensée*

T. Payne, la Barre (de), E. Dolet, Galilée, F. Ferrer, G Bruno, Vesale, Hypathie, J Calas, Savonarole, Campanella

### **THERMIDOR** ( août ) – *Les artistes de génie*

Dostoïevski, Mozart, Courbet, Bach, G. Sand, E. Poë, Verdi

### **FRUCTIDOR** ( septembre ) – *Les inventeurs*

Gutenberg, P. Curie, Edison, Franklin, Becquerel, Berthelot, Niepce.

Un tel calendrier, où se côtoyaient, Proudhon, Babeuf, Bakounine, Marx, Engels, Saint-Just, Danton, Robespierre, Condorcet, Hypathie, Galilée, le Chevalier de la Barre, V. Hugo, Shakespeare, Elisée Reclus, Lao-Tsé, Bouddha et Diderot avait de quoi scandaliser les

cléricaux qui préfèrent Bernadette Soubirou à Clémence Royer ou à Hypathie, J.B Vianney à Galilée, Saint-Vincent de Paul à Robespierre, le Sacré Cœur à Louise Michel.  
Un calendrier ni sectaire, ni chauvin, ni ridicule, qui pourtant n'a pas de place pour A. Briand,  
pour E. Combes, pour Waldeck-Rousseau, pour Marie Curie, pour Lénine, pour P. Bayle, pour Cyrano de Bergerac ni pour Michel Servet.

Congrès Radical-Socialiste de juillet 1905: le banquet pour la Séparation



L'alliance républicaine de Seine et Oise était organisée sur la base de comité d'arrondissements et de cantons (Longjumeau, Dourdan, Etampes, Versailles, Corveil...)

# APPEL AUX LAÏQUES POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE LA LOI DE 1905 !

Le 9 décembre 1905 était votée la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat qui mettait fin à plus d'un siècle de concordat, en allant jusqu'au bout de l'œuvre de sécularisation initiée par la Révolution française. En proclamant comme un principe institutionnel que « *La République assure la liberté de conscience* », la laïcité interdisait tout financement direct et indirect des religions par l'article 2 de la loi : « *La République ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte* ».

Les tenants de la démocratie politique ont dû s'y prendre à trois reprises pour instaurer cette séparation : en 1795, en 1871 puis en 1905. Par deux fois, les partisans de l'oppression avec Bonaparte en 1801, puis Thiers après l'écrasement de la Commune, ont jeté à bas cette construction de liberté. Depuis 1905, beaucoup d'autres ont aussi remis en cause gravement le principe de séparation des Eglises et de l'Etat.

Après la Commune de Paris et la semaine sanglante, le mouvement ouvrier renaissant a lié son combat d'émancipation sociale à celui des républicains pour l'avènement de la laïcité scolaire, puis celle de l'Etat, pour faire triompher l'absolue liberté de conscience. La séparation des Eglises et de l'Etat était l'aboutissement de la grande Révolution française qui avait proclamé l'exigence de l'égalité des droits des citoyens.

Jean Jaurès pouvait ainsi dire : « *La loi de séparation, c'est la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entière raison* ». Et Ferdinand Buisson, président de la Commission parlementaire chargé d'élaborer la loi rajoutera : « *« La séparation n'est pas le dernier mot de la révolution sociale, mais elle en constitue indéniablement le premier »* ».

## Il faut restaurer et étendre la loi de 1905 !

Les coups les plus rudes ont été portés contre les principes de séparation par Vichy, à travers les lois du 5 février 1941, du 8 avril et du 25 décembre 1942 qui ont refait de l'Eglise catholique une puissance considérable, financière, mobilière et immobilière, et qui ont permis le retour des congrégations. Toutes ces mesures antilaïques ont été maintenues depuis la Libération.

En maintenant le statut clérical d'exception en Alsace Moselle (le plus vieux concordat existant en Europe qui est associé à l'application intégrale de la loi cléricale du vicomte de Falloux de 1850 et des lois datant de l'annexion allemande de 1870 à 1918) et les décrets Mandel de 1939 pour les Territoires d'Outre-mer, les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis 1945 ont violé délibérément la laïcité de l'Ecole et de l'Etat.

En faisant voter les lois antilaïques, les gouvernements successifs de la IVème et Vème République ont porté atteinte de manière grave à la loi de 1905. Aujourd'hui, c'est un budget équivalent à 200 000 postes qui est détourné de l'Ecole publique au profit de l'école privée essentiellement catholique.

## La laïcité, garantie par la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est la démocratie !

La démocratie politique impose que la République ne connaisse que des citoyens et non des communautés. C'est la condition fondamentale pour assurer une véritable liberté de conscience. A l'inverse, le communautarisme ne connaît pas les citoyens et n'organise que les sujets. La notion de droits est remplacée par celle de devoirs liés à une appartenance communautariste présumée et incontournable.

Le respect absolu de la séparation des Eglises et de l'Etat impose la non-reconnaissance des religions dans l'Ecole laïque et dans les services publics. Ce principe interdit tout prosélytisme religieux par des signes, insignes et emblèmes ainsi que l'enseignement de la catéchèse dans l'Education nationale. La laïcité prohibe tout financement direct et indirect de bâtiments à vocation culturelle. La démocratie impose que la religion soit exclusivement une affaire privée.

Quand la République a été une nouvelle fois fondée en 1870, quand elle s'est affirmée en 1877 et en 1879, elle a instauré dans un même mouvement d'émancipation la laïcité scolaire et celle de l'Etat. Elle proclamait comme un principe intangible le respect de la liberté absolue de conscience.

Au même moment, elle reconnaissait la plus totale liberté syndicale en 1884, c'est-à-dire le droit pour les ouvriers de s'organiser en toute indépendance pour la défense de leurs intérêts contre ceux des classes dominantes. S'affirmait aussi dans le même temps la pleine et entière liberté d'agir des partis politiques, sans laquelle il ne peut y avoir de véritable démocratie. L'affirmation des libertés démocratiques et politiques était accompagnée de conquêtes sociales d'envergure.

Les principes fondamentaux et les modalités de mise en pratique de la Laïcité ont vocation à être exportés sur le plan international.

### Défendre et promouvoir la loi de 1905 !

La laïcité de l'Ecole et de l'Etat, garantie par la loi de 1905, est indissociable de la République une et indivisible. On ne peut défendre l'une sans défendre l'autre. La liberté absolue de conscience est une des garanties fondamentales de l'égalité des droits de tous les citoyens.

Les militants laïques de diverses origines, soussignés, décident de constituer un **Comité de Liaison d'Appel aux Laïques pour la défense de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905**. Ils appellent tous les laïques, dans tous les départements, à contresigner cet appel et à préparer la manifestation nationale le samedi 10 décembre 2005 à Paris, en direction de l'Assemblée nationale :

- Pour la restauration de la loi de 1905 !
- Pour l'abrogation du Statut clérical d'Alsace Moselle !
- Pour le respect du principe : « Fonds publics à la seule Ecole publique » !
- Pour l'abrogation de toutes les lois antilaïques !
- Pour l'avènement d'une laïcité sans frontières !

**Premiers signataires :** Andrau René (Essayiste), Barbe (Dessinateur), Bellon André (Auteur de « Pourquoi je ne suis pas altermondialiste - Eloge de l'antimondialisation »), Bénichou Daniel (Vice-Président du Comité-Laïcité-République), Blondel Marc (Syndicaliste, libre penseur), Boeglin Edouard (Journaliste et écrivain, libre penseur en Alsace), Boulmier Christian (Président de l'Association du Chevalier de La Barre), Bourcier François (Metteur en scène, comédien), Brandmeyer Bernard (Enseignant), Cavanna François (Ecrivain et journaliste), Chaintron François (Syndicaliste enseignant, libre penseur), Collin Denis (Philosophe), Combes André (Historien), Coutel Charles (Universitaire républicain), De Bonfils Christian (Syndicaliste), Eyschen Christian (Rédacteur en chef de *la Raison* - mensuel de la Libre Pensée, représentant de l'IHEU à l'UNESCO), Forget Philippe (Directeur de la revue *L'Art du Comprendre*), Gluckstein Daniel, Gourdot Paul (Délégué général de « République sociale »), Guglielmi Philippe (Président d'honneur de Laïcité-Liberté, Maire adjoint de Romainville -93), Hébert Alexandre (Anarcho-syndicaliste), Hébert Patrick (Syndicaliste, libre penseur), Jenet Claude (Syndicaliste, libre penseur), Jhil Kébir (Président du Mouvement des Maghrébins Laïques en France), Kessel Patrick (Président d'honneur du Comité-Laïcité-République), Kotovtchikhine Stéphane (Maître de conférence d'histoire du droit, ancien Vice-président de l'Université de Bourgogne), Labrégère Charlette (ex-chargée de mission auprès du Recteur de l'Académie de Rennes), Labrégère René (Président d'honneur de la Libre Pensée), Lafouge Jacques (Humaniste laïque, libre penseur), Le Fur Catherine (Secrétaire générale de la Libre Pensée), Mahé Serge (Hussard noir et rouge), Matisson Jean-Marie (Président du Comité-Laïcité-République), Nardin Bruno (Secrétaire national du Comité-Laïcité-République), Pecker Jean-Claude (Professeur honoraire au Collège de France, Membre de l'Académie des Sciences), Pena-Ruiz Henri (Philosophe), Pion Etienne (Président d'Europe et Laïcité - CAEDEL), Porset Charles (Chercheur au CNRS, Universitaire à Paris-Sorbonne), Prévotel Marc (Anarcho-syndicaliste, libre penseur), Puaud Philippe (ancien député, libre penseur), Rajsfus Maurice (Historien), Raynaud Jean-Marc, Ragache Jean-Robert (Historien), Robyn Johannés (Président de l'Union des Athées), Rochard Poky (Publiciste, libre penseur), Salamero Joachim (Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée), Sandri Roger (Syndicaliste), Sérac Michel, Singer Claude (Directeur de *l'Idée Libre* - revue culturelle de la Libre Pensée), Viry-Babel Roger (Professeur des universités), Vovelle Michel (Historien).

Je, soussigné, signe cet appel public :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Qualité devant figurer sur l'Appel : .....

Signature :

# APPEL DES 50

*Cinquante laïques d'opinions différentes et d'origines diverses ont décidé de lancer cet appel pour la défense, la restauration et la promotion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905. Pourquoi cinquante ? Parce que tout est symbole. Chaque symbole a un signifiant et aussi un signifié. Ce chiffre, et son triple, est le symbole de l'infini chez les Celtes. Infinie est l'humanité avec son désir de liberté.*

*La loi de séparation de 1905 a consacré la liberté absolue de conscience. C'est-à-dire la totale liberté de croire ou de ne pas croire. La religion et l'athéisme devenaient alors une affaire strictement privée. Edmond de Pressensé ne devait-il pas dire : « L'État s'arrête où commence la conscience » ?*

*C'est pourquoi, en fondant le Comité de Liaison d'Appel aux Laïques pour la défense de la loi de 1905, nous entendons faire preuve de fidélité aux combats laïques de toujours et en même temps faire de la laïcité une valeur d'aujourd'hui et de demain pour la défense de l'unité républicaine et une référence pour tous les peuples en quête de liberté.*

*Nous vous appelons à contresigner et à faire contresigner largement cet appel pour préparer, dans chaque département de la République, la manifestation nationale du 10 décembre 2005. Chacun comprendra qu'il est nécessaire de récolter les fonds nécessaires pour faire connaître et préparer cette initiative. C'est pourquoi, nous vous demandons d'envoyer les signatures et les chèques de soutien (à l'ordre du CLAL) à l'adresse suivante :*

**Comité de Liaison de l'Appel aux Laïques**  
**Chez Christian Eyschen**  
**17 allée des Tilleuls 92150 Suresnes**  
**Mail : « christian.eyschen@wanadoo.fr »**  
**Fax : 01 45 06 66 23**  
**Tel : 06 07 05 46 44**

## **Les 66 premiers signataires en Essonne :**

BARS Yoann (professeur des écoles), BERREUR-AVRIL Françoise (professeur de collège), BEUGNET Xavier (syndicaliste), BLANC Louis (syndicaliste), BLUMENFLED Maroussia (journaliste formatrice), BOISSIERE Jean Yves, BONODOT Pascal, BOUSCARAT Gilbert (syndicaliste), BOUYRIES Philippe (ingénieur CNRS à la retraite), CATRICE Olivier (chercheur), COQUILLAY Michel (universitaire), COUTURIER Louis (président de la Libre Pensée 91), CUZANGE Alain (retraité Education nationale), CUZANGE Pierrette (institutrice retraitée), DANQUIGNY Christine (syndicaliste hospitalière), DELEBARRE Michel (syndicaliste), DUGELAY Danièle (Libre Pensée 91), DUGELAY Hélène (animatrice spécialisée), DURANTON Jacques (militant des Droits de l'Homme), FARUDJA Michel (comptable), FOUCAULT Georges (maître de conférence), FUHRMANN Michèle (institutrice syndicaliste), GOLFIER Didier (informaticien), GOME Gérard (syndicaliste), GOURVENEC Antoine (retraité SNCF), GUILLERM Yves (libre penseur), GUIMARD Michel (artiste peintre), GUINOT Michel (libre penseur), HULLIN Patrick (intendant, syndicaliste), JURE Guy (animateur d'association), LABARRE Robert (retraité de l'industrie), LAHOZ Aurélie (chercheur), LAHOZ Guillaume (étudiant), LAHOZ Jean Noël (syndicaliste, libre penseur), LAHOZ Mireille (éducatrice), LAMBERT Rachel (trésorière Libre Pensée 91), LAPLANCHE Colette (syndicaliste, Libre Pensée 91), LAUNAY Claude, LAVIGNOLLE Irène (institutrice spécialisée), LECUE Maryse (enseignante spécialisée), LEIBRAND Martial (coordinateur industriel), LE GARFF Yvette (Ligue des Droits de l'Homme), LOZA Nicole, MARQUISET Jean Charles (syndicaliste), MAYEN Michel (libre penseur), MILLEPIED-JOSSEAUME Annick (citoyenne républicaine et laïque), NEVEU Maurice (retraité de l'industrie), NIVELLE Henri-Luc (syndicaliste, libre penseur), OURNAC Stéphane (syndicaliste santé), PEPERS Véronique (syndicaliste), PEREIRA Manuel (syndicaliste), PIANTONI Gilbert (fonctionnaire), RISACHER François (syndicaliste impôts), RODRIGUEZ Juan José (physicien), ROUSSEAU Daniel (syndicaliste enseignant), ROUSSEAU Françoise (professeur, secrétaire Libre Pensée 91), SAN MARTIN Isabel (enseignante), SAUTEREY Marc (syndicaliste transport aérien), SAUVAGE Patrick (libre penseur), SAVOYE Françoise (syndicaliste), SCANU Paul (ouvrier de l'Education nationale), SERET Edith (pharmacienne), VEILLON Jacques (libre penseur, président d'association), VEYSSET Alain (syndicaliste, vice-président Libre Pensée 91)

**LA FERTE ALAIS**  
**SAMEDI 21 MAI 2005**  
**JOURNEE COMMÉMORATIVE**  
**«LISBONNE»**

**10h30:**

**Plaque dévoilée sur sa dernière demeure.**

**11h00:**

**dépôt de gerbe sur sa tombe et lecture du discours.**

**12h30:**

**Buffet du midi à la salle des Fêtes Jules Menet.**

**14h00:**

**Inauguration de l'exposition «Commune de Paris»  
à la salle d'exposition Marie-Sophie Brunel.**

**15h00:**

**Conférence de M.Marcel CERF, historien de l'association  
«Amis de la Commune de Paris» :  
Maxime Lisbonne, «le D'Artagnan de la Commune».**

**15h45:**

**Conférence de M.Louis COUTURIER, de la fédération Départementale  
de la Libre Pensée Essonnienne : «Amis Libres penseurs de Maxime  
Lisbonne et la séparation de l'Eglise et de l'Etat».**

**16h00:**

**Goûter et détente.**

**18h ... 19h:**

**Documentaire «sur les traces de Maxime Lisbonne».**

**20h00:**

**1)Repas (menu d'époque, frites...) -  
Soirée Cabaret**

**2) Conférence : « les traces de Maxime Lisbonne parmi les Cabarets »  
par Philippe AUTRIVE, Maire de La Ferté-Alais.**

**3) Animations, scaynetes, diatribes, philippiques,  
tirades, psalmodies...extraits de pièces : Nadine de Louise Michel ;  
Germinal d'Emile Zola etc...**